

Le comité de Normandie reste sur ses gardes

AG du comité de Normandie. Si le nombre de licenciés est stable, le comité attend plus d'efforts des clubs en terme de labellisation.

Stabilisation du nombre de licenciés

Le nombre de licenciés au sein du comité de Normandie est passé de 12 442 en 2013 à 12 477 en 2014, soit une légère augmentation de 35 licences. Les femmes (6 483) sont plus nombreuses que les hommes (5 994). La Seine-Maritime mène la danse avec 4 071 licenciés devant l'Eure (2 803), la Manche (2374), le Calvados (2302) et l'Orne (911).

« Le bilan pour notre comité reste mitigé, constate le président Guy Dupont. Il y a un manque d'intérêt et surtout un manque d'ambition. » En effet, seuls neuf clubs ont obtenu un label pour la saison 2013-2014. Parmi ceux-ci, le CNP Saint-Lô a reçu 4 000 euros pour son label formateur, tandis qu'Octeville, le NC Lisieux et l'USM Vire ont reçu 1 200 euros pour le label développement. « J'espère que pour la fin de l'olympiade, les clubs auront compris qu'ils doivent entrer dans le cahier des charges préconisé par la Fédération pour obtenir ce label de qualité. »

Des résultats sportifs satisfaisants

Deux nageurs du CNP Saint-Lô ont été sélectionnés pour participer à la coupe COMEN. Il s'agit de Dorian Jeanne et Ludivine Long Wah. En eau libre, les nageurs du CV Rouen ont obtenu d'excellents résultats avec plusieurs titres de champion de France et un titre de champion d'Europe junior pour David Aubry.

En water-polo, le club des Marsouins d'Hérouville s'est fait remarquer avec la sélection de cinq jeunes joueuses en équipe de France. À noter aussi la performance chez les maîtres de l'Argentanais Pascaline Catherine-Mezeray, championne du monde du 200 m dos



Guy Dupont a présenté le bilan du comité de Normandie.

en C2. Cette dernière a reçu la médaille d'or du comité de Normandie.

Polémique autour du water-polo

Le président du club de Carentan, Xavier Levrard, s'est insurgé du refus adressé à son club d'évoluer en Nationale 3 B cette saison, une semaine avant l'ouverture du championnat. La cause ? Un bassin non homologué pour le niveau national à cause d'une profondeur de seulement 1,3 m à l'une des extrémités.

Le vice-président du comité Philippe Briout a apporté son soutien au club manchois : « La N3B, cela n'a rien à voir avec un niveau national, la poule n'est même pas complète. » « Les autres clubs ne veulent pas venir jouer dans un tel bassin », a répondu Pierre Foulet, le président de la commission de water-polo de la zone ouest. Voulant calmer les esprits, Guy Dupont a mis un terme au débat en expliquant « que le comité de Normandie n'avait pas le pouvoir de trancher dans cette affaire. »